



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5080381

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 2/06/2025 10H41 C:025099 I:22472
V/REF : LOG/K86530
V/Email reçu le Lundi 02/06/2025 à 10H41

V/REF.IMM. HP2371
IMMEUBLE : BAT YAM -2371
4 a 10 RUE DU BAT YAM
69100 VILLEURBANNE

VILOGIA Lyon

**91 COURS LAFAYETTE
BP 10430
69006 LYON**

Vaulx en Velin, le 25 Aout 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE N10 YAM - LOGEMENT DE M HAYAHOUIM AU 2EME ETAGE - TEL*07 77845410*

MOTIF : INTERVENIR POUR UNE FUITE AU NIVEAU DU SOL DU PLACARD, DANS SON ENTRÉE,
PROCHE DES WC

Donneur d'ordre : Mme A MANIEZ

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie en partie privative.

LE 03/06 A 10H00 :
INTERVENTION A PARTIR DU LOGEMENT DE MR HAYAHOUIM AU 2EME ETAGE
PRESENCE D'EAU A L'ENTREE DU LOGEMENT
FUITE LOCALISEE AU NIVEAU DU SIPHON DU GROUPE SECURITE CHAUFFE-EAU
AU NIVEAU DU PLACARD
- CELUI-CI EST DEBOITE
REMISE EN PLACE ET CONTROLE DE L'ETANCHEITE
NETTOYAGE ET REPLI DU CHANTIER

OBSERVATIONS : CD AB Email envoyé le 06/08/25 à 12H26 M. M. RUFFIER
CD AB Email envoyé le 06/08/25 à 10H00 M. R. SAINT-JEAN
CD AB Email envoyé le 08/07/25 à 15H29 Mme A MANIEZ
CD AB Email envoyé le 10/06/25 à 13H28 Mme A MANIEZ
DT AB Email envoyé le 03/06/25 à 21H34 Mme A MANIEZ

Les temps facturés comprennent le déplacement aller-retour des véhicules et personnels auxquels s'ajoute le temps sur place.



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5080381

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

=====					
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT		
1,00	Prise en charge technique dispatching	2	29,12		29,12
1,50	H.Ouvrier Qualifié Plomberie le 03/06	2	73,82		110,73
Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U. HT		
1,00	Mise en oeuvre véhicule plomberie	2	39,45		39,45
TOTAL H.T.					179,30
T.V.A. a 10,00%					17,93
TOTAL T.T.C.En EURO					<u>197,23</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Octobre 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.